

Ilme lettre à une vieille femme : (suite)

Autor(en): **L.C.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **11 (1873)**

Heft 47

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-182445>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Art. 332. — « Il est défendu de plumer la volaille avant de l'avoir entièrement assommée. »

Existerait-il des gens assez cruels pour faire le contraire?... Non, car dès qu'on assomme ou qu'on tûe, la victime est toujours assommée ou tuée *entièrement*, lors même que le fabuliste a dit :

Tua plus d'à moitié
La volatile malheureuse.

III^{me} lettre à une vieille femme.

(Suite.)

J'ai lu (dans la *Famille*, par A. de Gasparin, je crois) cette phrase qui m'a frappé : « la femme doit s'occuper de sa toilette, mais non pas s'en préoccuper. » Malheureusement, cette définition est trop simple, on ne l'accepte que pour l'usage d'autrui.

Et la mère de famille se préoccupe non-seulement de sa propre toilette, mais de celle de ses filles. Ne faut-il pas briller jusque dans ses enfants? Ne faut-il pas stimuler et former le goût de cette jeunesse?

Dans cette direction on n'y parvient que trop aisément. Les jeunes écolières discutent chiffons avant de savoir tenir l'aiguille, et apprennent plutôt la terminologie d'Emmeline Reymond que les définitions de Larousse ou les principes de Cornélie Chavannes.

Voilà comment on fausse l'éducation. Puis, quand ces jeunes personnes devront se frotter avec la vie, elles s'apercevront, mais trop tard, qu'elles sont inhabiles à la lutte. Alors commencera pour beaucoup la dure école des déceptions et des sacrifices.

Au commencement de ma lettre je vous ai dit, madame, que le jugement du beau sexe sur la toilette est complètement faussé. Les vieilles femmes même ne trouvent pas, dans leur expérience, une force suffisante pour lutter contre l'entraînement général.

Combien n'en voyez-vous pas qui s'attifent comme de jeunes filles, qui recherchent les couleurs vives et affectionnent les costumes les plus dégagés? Outre qu'elles sont du plus fâcheux exemple, ces ridicules exhibitions ont un côté triste, profondément triste : elles dénotent une oblitération du sens moral.

A votre âge, Madame, où l'on doit pouvoir considérer avec calme les choses de la vie, vous n'êtes pas sans avoir fait les réflexions que je vous soumets aujourd'hui. N'ayant pas (comme je l'espère,) à gémir sur votre frivolité d'autrefois, vous pouvez porter un jugement sain sur le sujet qui nous occupe.

Or, une chose me frappe.

C'est que la toilette prime tout : les revers, la douleur, la piété même.

Voici une famille dont tout le monde vante la piété. Monsieur est ancien de son église; Madame est du comité de toutes les œuvres de bienfaisance, et Mesdemoiselles travaillent pour les pauvres et prêtent leur concours pour les ventes philanthropiques.

Entrez dans cette maison où les mœurs sont si austères; on y respire une atmosphère ascétique

qui commande le respect. Mais, hélas! vous remarquerez bien vite à la mise élégante des dames qu'elles ne sont pas inaccessibles aux vanités mondaines et qu'au milieu de cette vie de recueillement et d'abnégation, il y a des oasis brillantes où les tentations terrestres viennent se donner rendez-vous.

La religion est-elle impuissante à opposer une barrière au luxe, ou doit-elle s'en accommoder?

Je serais bien embarrassé de répondre à cette question, quand je vois que l'influence du pasteur est nulle dans ce domaine. A peine se fait-elle sentir dans sa propre famille.

Dans les églises où la discipline existe, il paraît qu'elle n'a pas pour mission de s'occuper des frivolités féminines. Le sujet est trop ardu.

Car si vous assistez à la sortie du culte d'une église libre, par exemple, vous serez vraiment émerveillée, Madame, de voir tout le luxe raffiné que peut déployer une femme pour aller s'humilier!!

Assez sur ce sujet, car je compte y revenir quelque jour.

J'entends d'ici les lectrices du *Conteur* rejeter sur le siècle la faiblesse qu'on leur reproche. Tout le monde fait ainsi, nous ne pouvons pas faire moins; tel est le raisonnement dont on se sert pour tourner la question. Sans doute, notre siècle a créé d'immenses besoins, mais il n'est pas encore parvenu à donner à tous les moyens de les satisfaire.

Pour beaucoup de familles l'équilibre économique est rompu : il y a nécessité absolue pour elles à limiter leurs dépenses.

Toutes les classes de la société réclament aujourd'hui avec instance le droit de jouir et de jouir de tout. De là des malheurs sans nombre.

Il serait temps, je crois, qu'on tournât ses regards vers la simplicité et que les mères de famille voulussent bien prendre cette noble initiative.

Agréez, Madame, l'hommage de mon profond respect.

L. C.

Thermes de Lessus, 19 novembre 1873.

(A suivre).

L'approche de l'hiver vient de faire naître une idée précieuse pour l'avenir du chemin de fer d'Echallens : la création près de la gare de Cheseaux d'un étang à patiner où les amateurs se porteraient en foule, amenant avec eux le mouvement et la vie.

C'est avec un vrai sentiment de regret que nous avons vu émettre un pareil projet, car nous n'aurions jamais pu penser qu'on vint conseiller la glace à une entreprise qui a déjà été accueillie avec tant de froideur.

Et du reste, ce serait l'affaire de quelques semaines seulement, de quelques jours peut-être dans les hivers doux. La recette du tronçon Lausanne-Cheseaux fondrait donc avec la glace au printemps.

Que faire alors? Eh! parbleu, inventer quelque chose pour l'été! Nous ne voyons pas pourquoi on ne chercherait pas à créer à proximité de la ligne une nature alpestre en miniature, composée de petits chalets fabriqués dans l'Oberland, de montagnes